



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES 2018

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Lors de la séance régulière du Conseil municipal de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare tenue le lundi 13 août 2018 à 20 h, à la salle communautaire située au 435, 1^{ière} rue Pied-de-la-Montagne, a été adoptée la résolution numéro 221-2018 modifiant les dates des séances régulières de novembre 2018 et de décembre 2018 du Conseil municipal de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare.

Calendrier 2018 des séances régulières – modifié

Date	Endroit	Heure
19 novembre 2018	Salle communautaire	20 h
17 décembre 2018	Salle communautaire	20 h

DONNÉ à Ste-Marcelline-de-Kildare, ce 28^e jour de septembre 2018.

Chantal Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, entre 8 h 30 et 16 h 30, ainsi que sur le site web de la Municipalité, le 28^e jour de septembre 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 28^e jour de septembre 2018.

Chantal Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière